SOMMAIRE

2-3 Val-de-Ruz officiel

- **Agenda**
- 3 Coup de pouce pour majeur-e
- 3 Célébrités Vaux-de-Reuses
- Soutien aux aînés
- 5 La Forge du Pâquier
- **Parc Chasseral**
- Sport à la Fontenelle
- **ProCap**
- Société de sauvetage
- **V2R Bouge**
- Résultats sportifs
- **Constructions illégales**

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré tous les jours en dehors des heures d'ouverture des pharmacies de la commune de Val-de-Ruz. Les dimanches et les jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h00 à midi et éventuellement de 18h à 18h30.

Du 25 au 31 août 2018

pharmacieplus marti Cernier 032 853 21 72

Du 1er au 7 septembre 2018

Pharmacie du 1er Mars Les Geneveys-sur-Coffrane 032 857 10 09

Du 8 au 14 septembre 2018

pharmacieplus du val-de-ruz Fontainemelon 039 853 99 56

Médecin de garde 0848 134 134

RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen du Val-de-Ruz



Grand-Rue 12a

Tél. 032 853 20 73

Perroud Electricité & Solaire SA





IMPRESSUM Editeur: Val-de-Ruz Info, Ch. des Coeudriers 9, 2052 Fontainemelon | Président de la coopérative: Daniel Schneiter, 078 670 03 11, daniel.schneiter@valderuzinfo.ch Rédaction: Claire Wiget, 079 285 25 41, claire.wiget@valderuzinfo.ch | Administration: Bernadette Jordan, 032 853 70 64, bernadette.jordan@valderuzinfo.ch Pour les questions administratives et commerciales: journal@valderuzinfo.ch | Publicité: Stefano Metrangolo, 078 840 91 16, stefano.metrangolo@valderuzinfo.ch Internet: www.valderuzinfo.ch | Impression: Val Impressions, Cernier | Tirage: 8'700 exemplaires | Distribution: bimensuelle dans tous les menages du Val-de-Ruz IBAN: CH34 8025 1000 0029 0688 4 | Prochaine parution: le jeudi 13 septembre 2018.

125 ANS DE GYMNASTIQUE À CHÉZARD-SAINT-MARTIN



Les jeunes gymnastes de Chézard-Saint-Martin s'apprêtent à célébrer le 125° anniversaire de leur société.

En 1893, Chicago accueillait l'Exposition universelle, la Nouvelle-Zélande devenait le premier pays au monde à accorder le droit de vote aux femmes, Miró voyait le jour en Espagne et Mao Zedong en Chine. Cette année-là, le canal de Corinthe était inauguré. Plus près de chez nous, la Société de gymnastique de Chézard-Saint-Martin voyait le jour. C'était il y a 125 ans.

Cent vingt-cinq années à former des jeunes à des disciplines telles que le cheval d'arçon, les anneaux, les barres fixes ou parallèles. Ces dernières sont d'ailleurs l'engin historique de la société, même si, comme le souligne Antoine Barizzi, le responsable média du groupement, «les plus beaux exploits ont été réalisés en gymnastique petite surface, avec le titre de champion de Suisse conquis par le groupe actif en 1988 à Sargans, dans le canton de Saint-Gall, avec la note parfaite de 30.00».

Le programme de cette consécration sera reproduit par le GAG, le groupe des anciens gymnastes, à l'occasion d'un grand gala d'anniversaire. La manifestation, qui aura lieu le 15 septembre, à la salle

de la Riveraine à Neuchâtel réunira les meilleures sociétés de gymnastique de toute la Suisse, ainsi que des sportifs et artistes de disciplines apparentées. Ce jour-là, il y en aura pour tous les goûts: engins traditionnels, tissu aérien et même pole dance. C'est l'humoriste Christian Mukuna qui assurera le fil rouge de cette prestation. Angie Ott sera également de la partie. La chanteuse vaudruzienne interprétera quelques chansons de son répertoire durant ce spectacle qui promet d'être grandiose.

La Société de gymnastique de Chézard-Saint-Martin n'a pas lésiné sur les moyens pour promouvoir son gala d'anniversaire. Une série de vidéos mettant en valeur le sport et la richesse du patrimoine et des paysages la région ont reçu un très bon accueil sur les plates-formes de diffusion. Derrière la caméra, le cinéaste et gymnaste neuchâtelois Quentin Juvet a filmé les athlètes en pleine action dans des lieux emblématiques du canton: barres parallèles à Chasseral, sol dans la neige au Creux-du-Van et mini trampoline dans la cour de la Collégiale de Neuchâtel.

Autre coup de projecteur à écouter plutôt qu'à voir, le président du comité d'organisation du gala du 125°, Romain Guillaume, sera l'invité des Dicodeurs sur la RTS, du 3 au 7 septembre.

La Société de gymnastique de Chézard-Saint-Martin compte actuellement 250 membres, dont environ 150 actifs, parmi lesquels les jeunes sont âgés d'à peine quatre ans.

Durant l'année 2018, les athlètes ont participé à différentes compétitions. La Fête romande à Lausanne leur a particulièrement réussi. Les jeunes (M16) ont décroché le titre de champion romand aux barres parallèles, une 2e place au saut ainsi qu'au concours en trois parties. Les adultes sont, eux, revenus avec une deuxième place au saut et une troisième dans le concours en trois parties.

Cette année, la société a également pris part à l'Eurogym organisée à Liège, en Belgique. Les athlètes en sont revenus avec une médaille d'argent. Leur programme est à découvrir lors du gala du 15 septembre.

«La société peut s'enorgueillir de détenir l'un des plus beaux palmarès de l'ensemble de la Suisse au niveau des compétitions nationales de société jeunesse, avec trois titres et de nombreux podiums», se réjouit Antoine Barizzi. Confirmation mi-septembre, à la salle de la Riveraine à Neuchâtel. /cwi

www.gymchezard.ch





Editorial

Le point sur les transports publics



L'avenir de la desserte de Val-de-Ruz par les transports publics suscite interrogations et inquiétude au sein de la population. Quelques éclairages contribueront à clarifier le débat.

Dès la rentrée scolaire 2018, les élèves de notre Commune, sauf Chaumont et Montmollin, sont scolarisés en principe au collège de La Fontenelle au cycle 3. Par conséquent, les courses de la ligne de bus 421 passant par le collège du Mail sont supprimées. Cette modification engendre quelques adaptations des courses restantes et il est donc nécessaire de prendre connaissance des nouveaux horaires.

Pour l'horaire 2019, qui entrera en vigueur le 10 décembre 2018, une réduction de la desserte est à l'ordre du jour. En effet, la situation financière communale ne permet plus d'affecter pas loin d'un point d'impôts à la prise en charge de courses supplémentaires. La ligne 423 et la ligne 421 seront donc limitées au volume que le Canton estime adéquat pour notre région, dans les limites du budget voté par le Grand conseil.

Pour la ligne 423, aucun projet d'horaire 2019 n'a été publié et la réduction de l'offre devrait se limiter à deux aller-retour par jour entre Cernier et la gare des Hauts-Geneveys.

Les informations officielles relatives à la ligne 421 sont bien moins réjouissantes. Les courses financées aujourd'hui directement par la Commune, les courses à destination du collège du Mail ainsi que quelques liaisons supplémentaires sont appelées à disparaître, ce qui équivaut à une réduction d'environ un tiers de l'offre actuelle. La décision définitive sera connue au début de l'automne et les discussions entre Autorités communales et cantonales portent principalement sur la réaffectation des moyens financiers libérés par l'abandon de la desserte du Mail. Le conseiller d'Etat responsable ayant déclaré que le Canton ne diminuerait pas son engagement au Val-de-Ruz, la Commune compte sur une issue raisonnable.

Rappelons enfin le niveau de desserte dont le Val-de-Ruz bénéficie et continuera à bénéficier. Du petit matin à la fin de soirée, les liaisons de notre commune avec le réseau national font des transports publics une option performante pour les déplacements, pour le travail ou la formation, pour la vie quotidienne ainsi que pour les loisire.

Roby Tschopp, conseiller communal

Café vaudruzien

La prochaine édition aura lieu le mercredi 5 septembre 2018 à 19h00 au restaurant Churrascaria (Hôtel des Communes), aux Geneveys-sur-Coffrane.

Le Conseil communal vous attend en nombre pour un moment convivial de partage, d'échange et de questions autour d'un café.

Rentrée scolaire au CSVR

Après ses préparatifs de rentrée, le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) a eu le plaisir d'ouvrir ses portes le 20 août dernier aux 2'308 élèves qui fréquentent l'école obligatoire, ce qui constitue un effectif d'élèves record à l'échelle du cercle. Les élèves se répartissent dans 14 collèges primaires (cycles 1 et 2) et un collège secondaire (cycle 3). Près de 230 enseignants assurent l'encadrement.

Depuis cette année, le CSVR a le plaisir d'accueillir les élèves et le corps enseignant du collège de Montmollin qui étaient jusque-là sous la responsabilité de l'éorén.

Par ailleurs, les élèves de Chaumont ainsi que les élèves de la 8e à la 11e année de Montmollin, suivent leur scolarité aux centres du Mail et de la Côte. Enfin, 15 élèves de Val-de-Ruz fréquentent l'un des deux centres régionaux de performance (centre du Mail ou de La Chaux-de-Fonds) dans différents sports (ski alpin et nordique, tennis, basket, hockey, natation et football).

La direction du CSVR et le Conseil communal souhaitent une bonne reprise à chaque élève.

L'accueil parascolaire fête aussi sa rentrée

Depuis la rentrée scolaire, les l'650 élèves des cycles I et 2 du CSVR disposent d'une offre de 315 places d'accueil parascolaire. Cela représente un taux de couverture de 19 % à l'échelle du Cercle scolaire correspondant pleinement aux objectifs de développement de l'accueil des enfants souhaité par le Canton. De plus, grâce à une bonne gestion des places existantes et du budget destiné à l'accueil des enfants, 16 nouvelles places d'accueil de midi ont pu être mises à disposition des élèves de Dombresson en complément de la structure déjà existante.

A Val-de-Ruz, la direction des structures accueillant les élèves en dehors des heures d'école est assurée soit par l'unité administrative de l'accueil pré et parascolaire communal, soit par des organismes privés. Le dispositif communal propose 186 places réparties sur huit sites différents: Montmollin, Les Geneveys-sur-Coffrane, Fontaines, Vilars, Les Hauts-Geneveys, Fontainemelon, Cernier et, depuis le 20 août, Dombresson. En effet, grâce à la souplesse du modèle communal ainsi qu'à une gestion et une répartition des places au plus près des besoins, 16 places d'accueil de midi ont pu être ouvertes à Dombresson dans l'annexe de la salle de spectacle. Cette nouvelle offre s'adresse à des enfants du cycle 2 uniquement et permet de compléter les 15 places des P'tits-Flocons, insuffisantes pour répondre aux besoins des 207 élèves que compte le collège.

Pour prendre en charge les enfants qui fréquentent régulièrement, voire quotidiennement, l'un ou l'autre de nos accueils, la Commune emploie plus de 30 personnes bénéficiant d'une formation en lien avec le domaine de l'enfance. Six apprentis ainsi qu'une stagiaire HES suivent leur formation au sein de notre structure.

L'unité administrative de l'accueil pré et parascolaire entretient des liens étroits avec l'école par la mise à disposition d'éducatrices dans le cas de suivis spécifiques de jeunes élèves, mais aussi par le partage de pratiques et d'informations dans les domaines socio et médico-éducatifs. Elle s'occupe également du contrôle de la capacité contributive des parents, celle-ci déterminant leur droit à bénéficier de subventions communales. Elle est aussi responsable de la vérification des budgets et des comptes des structures d'accueil parascolaires privées subventionnées situées sur le territoire communal.

L'offre de places d'accueil à Val-de-Ruz est par ailleurs complétée par 129 places disponibles auprès des différentes institutions privées. De plus, l'Accueil familial de jour (AFJ), qui rassemble les parents de jour, propose des solutions de garde adaptées et subventionnées dans une grande partie des villages de Val-de-Ruz.

Dans le système neuchâtelois, les parents participent au coût de l'accueil de leurs enfants selon leur revenu et la Commune prend à sa charge la différence du prix de journée, celui-ci allant de CHF 50 à 85 selon l'âge de l'enfant. A Val-de-Ruz, les montants annuels des subventions communales qui viennent compléter la part versée par les parents représentent un coût de CHF 1,4 million pour l'accueil parascolaire et 1,6 million pour les enfants de 0 à 4 ans.

L'administration de l'accueil pré et parascolaire se tient à la disposition de la population pour tous renseignements désirés à ce sujet au 032 886 56 34 ou à pre-parascolaire.val-de-ruz@ne.ch.



Tailles des arbres et haies

Il est rappelé aux propriétaires que les arbres, arbustes, haies, etc. plantés en bordure de la voie publique et des trottoirs doivent être taillés de façon à ne pas gêner la circulation des personnes et des véhicules, ni restreindre la visibilité.

Le Service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) demande instamment que les routes et chemins des villages permettent le passage du tonne-pompe aux gabarits suivants: hauteur 4m, largeur 3m aux rétroviseurs.

Ces travaux doivent être réalisés jusqu'au 30 septembre 2018. Passé cette date, l'administration des travaux publics prendra les dispositions nécessaires pour effectuer cette opération aux frais des personnes concernées.

Votation fédérale

En date du 23 septembre 2018 se déroulera la prochaine votation fédérale sur les objets suivants:

- arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres;
- initiative populaire «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)»;
- initiative populaire «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous».

Les possibilités offertes au citoyen pour lui permettre l'exercice du droit de vote sont:

- par correspondance (dépôt de l'enveloppe à La Poste en courrier B jusqu'au mardi précédent la votation, ensuite par courrier A jusqu'au vendredi, heure de fermeture du bureau postal ou levée de boîte aux lettres);
- par correspondance en déposant l'enveloppe dans les boîtes aux lettres communales. Les villages des Geneveys-sur-Coffrane et de Cernier sont équipés d'une boîte et d'une urne sécurisées, relevées régulièrement jusqu'au dimanche du jour de la votation à 10h00;
- par le Guichet unique jusqu'au samedi midi;
- en personne au bureau électoral à Cernier Epervier 6, le dimanche dès 10h00 jusqu'à midi;
- au domicile sur demande jusqu'au dimanche IIhoo, pour les personnes malades ou handicapées.

Pour toute question, le contrôle des habitants vous renseigne au 032 886 56 23 ou à cdh.val-de-ruz@ne.ch.

Plan d'alignement de la route de la Joux-du-Plâne

La Commune organise une séance d'information concernant le plan cité en titre, qui aura lieu le **jeudi 6 septembre 2018 à 20h00**, salle de la Bayarda (I^{er} étage), Ruz Chasseran à Dombresson.

L'ordre du jour est le suivant:

- I. ouverture de la séance par M. Christian Hostettler, conseiller communal;
- 2. présentation du projet par les représentants de la Commune;
- 3. questions et remarques.

Abonnements de ski

Les délais de commande et validité des offres courent jusqu'au:

- Magic Pass: 10 septembre 2018 à 12h00 (www.magicpass.ch);
- autres offres: 31 octobre 2018.

Le formulaire de commande pour l'abonnement Les Bugnenets-Savagnières et Le Crêt-du-Puy est disponible sur le site de la Commune. Il peut également être demandé au 032 886 56 33 ou à *loisirs.val-de-ruz@ne.ch*.







Mobility: offre découverte

Mobility lance une nouvelle offre d'abonnement gratuit de quatre mois, sans engagement, à l'attention des universitaires (bachelor ou master) et des étudiants des HES.

Cette offre éveille votre intérêt? Pour de plus amples informations ou une inscription, rendez-vous sur www.mobility.ch/etudiants. A Val-de-Ruz, un véhicule Mobility est disponible à la gare des Geneveys-sur-Coffrane.

Fermeture des bureaux

A l'occasion du Jeûne fédéral, les bureaux de l'administration communale seront fermés le lundi 17 septembre 2018, toute la journée.



AGENDA DU VAL-DE-RUZ

Balade

Le service bénévole du Val-de-Ruz propose une torrée, Sous-le-Mont à Dombresson, le 5 septembre dès 11h. Cantine à disposition. Transport et saucisson: 15 francs. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire une semaine avant le jour J, tous les matins, du lundi au vendredi au 079 798 13 22.

Château et Musée de Valangin

Le Château et Musée de Valangin, en collaboration avec Neuchâtel Vins et Terroir organise sa première **torrée neuchâteloise**, le 9 septembre dès 11h, sur la place de pique-nique du château. Dégustation de saucissons IGP, salade de pommes de terre bio faite maison. Participation: 13 francs, y compris l'entrée au musée.

Les 1^{er} et 2 septembre, le musée participe aux **journées du patrimoine**, de 10h à 17h. Au programme, atelier olfactif avec la parfumeuse Elisabeth Guillet, découverte et jeux de piste avec les élèves de quatre classes du canton qui ont exploré le château et le bourg, etc. Entrée gratuite et petite restauration.

Le 21 septembre à 19h30 et le 23 septembre à 17h, le musée accueille la pianiste Véronique Gobet pour un récital consacré à Frédéric Chopin. Réservation fortement conseillée au 032 857 23 83 ou info@chateau-de-valangin.ch.

NOUVEAUX DROITS ET NOUVELLES OBLIGATIONS

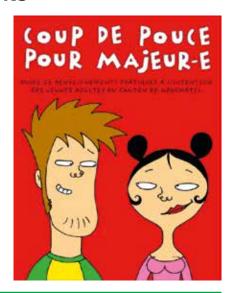
Enfin 18 ans... à moi la liberté! Devenir majeur, c'est acquérir de nouveaux droits, mais également de nouvelles obligations: choix de la formation, recherche d'un emploi, impôts, service militaire, permis de conduire, assurances, baux à loyer, santé, sexualité, l'éventail est large. Depuis 2005, le canton de Neuchâtel édite «Coup de pouce pour majeur-e», un guide de renseignements pratiques destiné aux jeunes adultes.

La 5^e édition vient de sortir de presse. Elle permet de soutenir les 18 à 25 ans dans leur apprentissage de l'autonomie, en offrant des informations sur tout ce que les citoyennes et citoyens devraient savoir à leur majorité.

Tiré à 6500 exemplaires, ce guide aborde également des sujets tels que l'engagement, les sorties, les transports nocturnes, les fêtes ou les vacances.

L'ouvrage, illustré par la dessinatrice Hélène Bruller, est disponible auprès des communes, des écoles et des associations qui en font la demande. /cwi-comm

La dessinatrice Hélène Bruller signe les illustrations de cette nouvelle édition de «Coup de pouce pour majeur-e».



CÉLÉBRITÉS VAUX-DE-REUSES: Emile-Augustin Tripet

Emile-Augustin Tripet est né le 27 octobre 1825, fils de David-Pierre et de Suzanne-Marguerite Evard, petit-fils de Pierre-Frédéric et de Suzanne-Marie Mauley du côté paternel et de feu Louis Evard, ancien d'église, et de Suzanne-Madeleine Mauley, du côté maternel. Il avait épousé Anna-Maria née Rieber. Il décède le 10 février 1880 dans l'exercice de sa charge, à l'âge de 53 ans et trois mois.

Il se prépare au métier d'instituteur, considéré jadis comme une promotion pour des jeunes issus du monde agricole. Mais rapidement, il se met au service de l'administration cantonale. Ainsi à l'avènement de la République, il devient secrétaire du Grand Conseil nouvellement élu, puis il occupe la fonction de premier secrétaire du Département de l'intérieur et des cultes. On le décrit comme «un fonctionnaire laborieux et consciencieux, d'un caractère conciliant». En 1858, il est appelé à la fonction de préfet du district de Neuchâtel avant de devenir caissier de

l'Etat et receveur des lods quatre ans plus

Auparavant il avait refusé la préfecture du district de Boudry. Il devient conseiller d'Etat, charge qu'il prend le 21 juin 1871, élu par 45 voix sur 76. Il remplace Marcelin Jeanrenaud (1811-1885). Il présidera l'exécutif en 1873-74 et 1878-79. Rappelons qu'à cette époque, peu auparavant, le pays avait été bouleversé par le passage de l'armée de l'Est, dite Bourbaki, défaite par l'armée allemande.

La République est dans une période de restructuration, elle promulgue en 1872 une Loi sur l'organisation du Conseil d'Etat, faisant passer de neuf à sept le nombre de départements. C'est aussi l'époque de Numa Droz (1844-1899), personnage plus connu que Tripet, qui rédigea la nouvelle loi ecclésiastique en 1873 et qui provoqua un schisme dans l'Eglise protestante avec la naissance de l'Eglise indépendante. L'opposition ne

ménage pas le Vau-de-Reu, notamment lors de la conversion de la dette publique, car cette affaire va jusqu'au Tribunal fédéral.

Malade dès 1876, il continue à travailler, mais en 1879, il doit faire une longue convalescence à Montreux et à Bex, car il ne peut plus assumer sa tâche. Il avait représenté son canton dans de nombreuses commissions, celle des chemins de fer de la Suisse occidentale, dans la correction des eaux du Jura, dans le conseil d'administration de la BCN ainsi qu'au comité de la Caisse d'épargne de Neuchâtel.

Après son décès, d'aucuns prétendent que la cause de sa mort serait due à l'opposition libérale particulièrement virulente à l'époque. Il était le père de Maurice Tripet (1863-1894), héraldiste, qui a fait l'objet d'un article dans cette chronique.

 $@ \ Maurice \ Evard$



Challandes

Plâtrerie Peinture Sàrl

Plafonds suspendus rénovations en tous genres Traitement de moisissures

Comble-Emine 13 - 2053 Cernier Tél. + Fax 032 853 19 91 - 079 338 65 92 - 079 240 32 05 www.challandes-peinture.ch



Les spécialistes pour **EgoKiefer** enêtres et portes

CUISINES

CREATION & PLANIFICATION

CH-2017 Boudry NE T +41 32 843 02 20 www.vauthier.ch





Sylvain Zaugg

Comble-Emine 11 2053 CERNIER

Tél. 032 853 13 33 carrzaugg@bluewin.ch

/perene

en tôlerie et peinture





Daniel Matthey

Recey 8 - 2065 Savagnier 032 853 18 86 Mattheyvelo@net2000.ch

Vélos **Merida**

Scooters-Vélomoteurs Vélos électriques - Tondeuses Pneus à prix concurrentiel

Action spéciale sur tout le stock



032 913 68 33 | www.dickoptique.ch



Picci Sàrl



Ebénisterie – Agencement – Cuisine

Tel 032 853 53 66 – www.picci.ch – fax 032 853 55 22

Christinat Automobiles

2043 BOUDEVILLIERS 2052 FONTAINEMELON

www.cane.ch VENTE: 032 857 24 54 ATELIER: 032 853 34 77 FAX: 032 857 21 34 E-MAIL: info@cane.ch



La Commune de Val-de-Ruz a le plaisir de vous présenter le programme de CONNAISSANCE DU MONDE pour une saison à venir riche en évasions et découvertes à la salle de spectacles de Fontainemelon.



BOLIVIE Les racines de la Terre-Mère

En présence de Catherine Lacroix-Pelletier, réalisatrice et François-Xavier Pelletier, auteur

Mardi 2 octobre 2018 - 20h00

LA TERRE SAINTE Naissance des trois monothéismes

En présence d'Arthur R. David, réalisateur ou Jessica Bisson,

auteur

Mercredi 14 novembre 2018 - 20h00

CHINE Les sirènes du fleuve Yangzi

En présence d'Anne Murat, réalisatrice ou David Bart, auteur

Mercredi 16 janvier 2019 - 20h00

LE GROENLAND Ultimes banquises

En présence de Luc Dénoyer, réalisateur Mercredi 6 février 2019 – 20h00

LE PORTUGAL De terre et d'océan

En présence de Marie-Dominique Massol, réalisatrice

Mercredi 13 mars 2019 - 20h00

TRANSSIBÉRIEN II Moscou – Baïkal – Mongolie – Pékin En présence de Christian Durand, réalisateur

Mercredi 3 avril 2019 - 20h00

Prix des places	Place unique		Abonr	Abonnement	
Adultes	CHF 1	8.00	CHF	90.00	
AVS – AI – chômeurs	CHF 1	6.00	CHF	82.00	
Étudiants, jeunes de moins de 25 ans	CHF	9.00	CHF	50.00	
Découverte (nouveaux abonnés)			CHF	40.00	

ents et des places individuelles à l'entrée de la salle avant chaque représentation. Les abon sont transmissibles.

032 886 56 33 - Commune de Val-de-Ruz, administration sports-loisirs-culture www.val-de-ruz.ch ou www.connaissancedumonde.com

RAIFFEISEN

margot mazout

mazout essence diesel 0800 844 644

pro infirmis

«J'ai du temps... Le domaine du handicap m'intéresse»

Formation à l'Accompagnement-Relève de Pro Infirmis Jura-Neuchâtel

Informations et inscriptions: www.proinfirmis.ch et 032 421 98 50

Val-de-Ruz info | Nº 175 | 30 août 2018

AGENDA DU VAL-DE-RUZ

Cinéma

C'est reparti pour une saison du Cinoche à la salle de spectacles de Fontainemelon. Première projection: «Twister», de Jan de Bont le 9 septembre à 17h. Age: 12 ans, accompagné 10 ans. Adulte 10 francs, réductions (étudiant / AVS) 8 francs, enfant (-16 ans) 5 francs. www.cliftown. ch/le-cinoche.

Comment vous faites?

«Comment vous faites?» les soirées de discussions et d'échanges entre et pour les parents du Cercle scolaire de Val-de-Ruz redémarrent. Premier rendez-vous de cette nouvelle année scolaire le 11 septembre à 20h. Il sera question de la place des écrans connectés au sein des familles: comprendre pour mieux s'entendre. La soirée sera animée par Animation Églantine Jamet, Docteure en sciences sociales, consultante et chercheuse, spécialiste des questions de genre et de diversité. Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat du CSVR au 032 886 57 20. Participation gratuite. www.csvr.ch

Concert

La chorale Faller sous la direction de Pascal Dober est en concert le 23 septembre à 17h15 au temple de Dombresson. Au programme Haydn, Telemann et Bach. Avec le concours de Miriam Aellig, soprano, Estefania Casanovas, orgue et clavecin, Catherine Vay, violoncelle.

Expositions

La vitrine du collectionneur du Château et Musée de Valangin accueille les radios rétro de Sylvain Paroz. A découvrir jusqu'au 31 octobre, du mercredi au samedi de 13h30 à 17h et le dimanche de 11h à 17h. www.chateau-de-valangin.ch.

Laurence Binggely expose ses toiles, huiles et acryliques au restaurant Terre Ô Fées à Engollon jusqu'au 30 septembre. www. terre-des-e-toiles.ch.

Forge

Le Pâquier vit à l'heure de la Fête de la forge, le 8 septembre dès 10h. Au programme: démonstration de la forge, exposition de couteaux artisanaux, ferrage de cheval, travail du verre, ateliers-jeux avec l'école du village, visite des vergers et murs de pierres sèches avec le Parc Chasseral, exposition du «Pruneau de Chézard» par Pro Evologia, balade en char attelé, etc. à 17h, concert des élèves des écoles de musique Le Chat Noir et Leson.ch. Restauration durant toute la manifestation.

Jardins musicaux

Jusqu'au au 2 septembre, la Grange aux **concerts**, les Parcs régionaux Chasseral et du Doubs ainsi que la Saline royale d'Arc-et-Senans accueillent la 21e édition des Jardins musicaux. Billetterie au 032 889 36 05. www.jardinsmusicaux.ch.

SOUTIEN AUX AÎNÉS DE TOUT LE CANTON

Améliorer la qualité de vie des aînés vivant à domicile et de leurs proches, c'est le but d'AROSS, l'Association orientation réseau santé social. Ce projet pilote mis en place par le canton dès le printemps 2015 dans les régions du Locle, des Brenets et du Val-de-Travers, s'étendra à l'horizon 2019 à l'ensemble du territoire neuchâtelois.

AROSS a été créée afin de mieux faire connaître les prestations à disposition des personnes de 65 ans et plus. Elle a pour mission de conseiller les aînés, leurs proches, leurs familles ou les prestataires

domaine socio-sanitaire, pour mobiliser les ressources ainsi que les offres les plus adaptées à leurs besoins de santé et à leur volonté. L'idée étant de permettre aux seniors de bénéficier le plus longtemps possible de leur environnement de vie et de repousser leur entrée en EMS.

L'association regroupe les principaux acteurs du domaine socio-sanitaire du canton, tels que l'Hôpital neuchâtelois, NOMAD, le Centre neuchâtelois de psychiatrie, les organisations faîtières des établissements médico-sociaux, Pro Senectute, la Société neuchâteloise de médecine ou l'Association suisse des infirmières.

AROSS dispose ainsi d'une équipe pluridisciplinaire à même d'évaluer la situation des personnes qui la sollicitent et de les orienter vers les prestations les plus

AROSS se veut un acteur clé de la mise en œuvre de la planification médico-sociale adoptée par le Grand Conseil en 2012. / cwi-comm

www.aross-ne.ch

MÉTAL, VERRE ET FEU

Le bruit du marteau qui rebondit sur le métal... Un son presque oublié, mais qui revit ponctuellement ici et là. Au Pâquier, on se prépare à rallumer le feu de la forge du village et à l'attiser pour une journée de fête, la 35°.

Le 8 septembre, dès 10 h, une ambiance médiévale planera sur le hameau. Les visiteurs découvriront le travail de la forge, au travers de démonstrations diverses, enchapelage de faux, ferrage de cheval, etc. Toujours au chapitre métal, Marc Domon, membre de la forge et passionné de coutellerie, lames damassées et autres haches proposera une exposition de confeaux.

Le programme ne s'arrête pas là. Le verre sera aussi à l'honneur avec Silvio Giani de Boudevilliers qui réalisera divers objets façonnés dans cette matière et Vivianne Perret qui viendra partager avec le public son art du filage de perles... en verre bien sûr.

Moins translucide, mais pas moins brillante, Laure Toussaint, qui a créé l'affiche de la manifestation fera des démonstrations de calligraphie.

En collaboration avec le parc Chasseral et l'école du village, le comité d'organisation de cette fête de la forge propose encore des ateliers, jeux et visites autour des murs en pierres sèches et des vergers. D'arbres fruitiers, il en sera également question avec la Bor qui pressera sur place des pommes pour en extraire le jus et Pro Evologia qui présentera son exposition sur le pruneau

Toute bonne fête ne saurait se passer de

musique. A 17 h, les élèves du Chat Noir et de Leson.ch viendront armés de guitares, basses et autres cordes vocales, distiller des airs variés.

Ajoutez à cela des tours en char et en poneys, ainsi que de quoi apaiser la faim et la soif. Il ne reste plus qu'à espérer que la pluie ne s'invitera pas à cette 35° fête de la forge du Pâquier. /cwi

www.forgedupaquier.hebfree.org



Des clous, des cuillères et des fourchettes, la forge dévoile quelques-unes de ses possibilités, le 8 septembre, au Pâquier. (cwi)

PARC CHERCHE VERGERS

Pour éviter que des pommes ne soient perdues faute de cueilleurs, le Parc Chasseral lance un appel. Il invite les propriétaires de vergers qui n'auraient pas le temps de récolter leurs fruits, mais qui ne souhaitent pas non plus les voir moisir et retourner à la terre, à prendre contact avec lui.

L'idée est d'organiser des chantiers nature qui permettent d'aider les propriétaires et de soutenir la production de jus des pressoirs de la région en leur fournissant un stock suffisant de pommes, poires et autres coings. Outre la coopérative de La Bor à Valangin, le pressoir de Courtelary et la société d'arboriculture d'Orvin participent à l'action.

Trois conditions sont toutefois à respecter: être disponible pour l'accueil du groupe, mettre à disposition une place de piquenique à l'ombre ainsi que de l'eau et s'assurer que le site est fauché et sans bétail.

Les propriétaires de vergers intéressés Dans le cadre de cette action, les pommes peuvent s'adresser au Parc Chasseral auprès d'Élodie Gerber, au 032 942 39 54.

seront rachetées par les pressoirs, selon leurs conditions respectives. /cwi-comm



(© Parc Chasseral)

TOUJOURS PLUS DE SPORT À LA FONTENELLE

Les petits moyens n'ont jamais empêché l'ambition et la réussite. La preuve au Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) où depuis quatre ans, le sport facultatif pour les élèves du cycle 3 se développe à toute

Au printemps dernier, une cinquantaine de jeunes et leurs accompagnants ont pris part à la Journée suisse de sport scolaire. C'était le 30 mai à Lausanne. Les représentants du CSVR étaient alignés en unihockey, tennis de table, natation, beach-volley, basketball, course d'orientation et agrès. Avec des résultats honorables, notamment dans ces deux dernières disciplines.

Une belle évolution pour ce programme facultatif qui a démarré modestement il y a quatre ans, avec uniquement du futsal.

Pour cette année scolaire 2018-2019, deux

nouvelles activités sont programmées: le badminton et l'athlétisme. «On va faire une équipe de relais pour le Championnat suisse», se réjouit Thierry Vauthier, coresponsable des sports au cycle 3, ajoutant qu'il souhaite également mettre sur pied un championnat interne de course d'orientation.

Il y a quatre ans, il a proposé au CSVR de développer le sport au sein de la Fontenelle. L'idée étant de créer chez les jeunes un sentiment d'appartenance «qu'ils se sentent fiers de porter les couleurs de l'école». Au-delà de la performance, Thierry Vauthier, souhaite à travers ce programme, inculquer aux adolescents les bonnes valeurs du sport: santé, plaisir. Des valeurs, insiste-t-il, qui les accompagneront tout au long de leur vie.

Le programme est facultatif et les entraînements ont lieu la plupart du temps

durant la pause de midi. Le recrutement des coaches s'est fait au sein même de l'établissement. «Il y a un gros savoir-faire chez les enseignants et chez les élèves. On a aussi approché des clubs de la région, pour tisser des liens».

Reste que ce genre d'activités intéresse surtout les jeunes ayant déjà la motivation de pratiquer du sport. Quid des moins enclins à mouiller leur maillot? «C'est un but à plus long terme». Thierry Vauthier compte sur le sentiment d'appartenance que développeront les élèves au fils des ans pour faire de la Fontenelle un campus que les enfants se réjouiraient d'intégrer une fois qu'ils auraient atteint le cycle 3.

En attendant, à l'interne, on réfléchit à la création d'une fondation qui permettrait de financer le sport scolaire et pourquoi pas les camps de ski. /cwi



Appartements entièrement rénovés

Val-de-Ruz:

Fontainemelon, Cernier

Grands appartements lumineux de 3 et 4 pièces, entièrement rénovés: Comprenant des cuisines modernes et agencées.

Disponibilité de suite ou à convenir.

Loyers dès Fr. 950.- + charges.

www.swatchimmo.ch

The Swatch Group Immeubles SA Faubourg de l'Hôpital 3 2001 Neuchâtel sarah.bah@swatchgroupimmo.com Tél. 032 722 57 14



Une cinquantaine de jeunes et leurs coaches ont défendu les couleurs de la Fontenelle à l'occasion de la Journée suisse du sport scolaire.



Il a disparu début novembre 17 à Cornaux. Selon trois communicatrices animalières, il est vraisemblablement monté dans une voiture et se trouve enfermé chez des gens loin de Cornaux. Il est castré, pucé au 756095200049180 et a neuf ans. Sa fourrure mi-longue est principalement rousse tigrée avec un museau et menton blanc ainsi qu'une tache blanche sur le cou et au bout de la queue où il a un petit coude dû à une ancienne fracture (ne se sent qu'à la main). Son ventre pendule un peu. Une récompense de mille francs sera donné à la personne qui peut me dire où il se trouve. Tél. 077 469 03 68

MCM ÉLECTROMÉNAGER

échange - rénovation menuiserie

conseille



Stéphane Höhener - Le Breuil 5 - 2063 Vilars (NE) Natel 079 307 83 09 - sanitaire.h2o@gmail.com



Renseignements: Tél. 032 853 56 27, le soir dès 19h









■ Val-de-Ruz info | N° 175 | 30 août 2018

AGENDA DU VAL-DE-RUZ

Gymnastique

Dans le cadre de son 125° anniversaire, la Société de gymnastique de Chézard-Saint-Martin organise un gala le 15 septembre à la salle de la Riveraine à Neuchâtel. Seront réunis à cette occasion les meilleures sociétés de gymnastique de toute la Suisse ainsi que des sportifs et artistes de disciplines apparentées. Spectacles à 14h30 et 20h30. L'humoriste Christian Mukuna assurera le fil rouge de ce gala au cours duquel Angie Ott interprétera quelques titres de son répertoire. Billets en vente sur www.monbillet.ch.

Lessiverie

La Lessiverie de Chézard-Saint-Martin est en fête, le 8 septembre dès 9h. Au programme, animations pour petits et grands, initiation et concours de tir à l'arbalète et marché de produits du terroir et artisanal. A l'heure de l'apéritif, à 17h15, la fanfare l'Ouvrière de Chézard-Saint-Martin se produira. Dès 18h30, fondue au fromage (sur inscription au 032 853 39 92 jusqu'au 6 septembre). La cantine, tout au long de la journée et en soirée, officiera encore le 9 septembre, à l'occasion de V2R bouge.

Nettoyage du Seyon

L'Association pour la sauvegarde du Seyon et de ses affluents, l'APSSA organise sa traditionnelle **journée de nettoyage** des cours d'eau du Val-de-Ruz, le 15 septembre dès 9h. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire via le site www.poutzdays. ch et se renseigner au 079 793 07 71. En cas de conditions météorologiques très défavorables, l'activité est annulée. Renseignements dès le 14 septembre à midi sur www.apssa.ch

Paroisse

La Paroisse catholique romaine du Valde-Ruz présente son programme de catéchisme pour les enfants de la 3° à la 8° année le 22 septembre à 17h à l'église des Geneveys-sur-Coffrane. La rencontre sera suivie d'une messe des familles et se poursuivra par un repas canadien.

Pro Evologia

Pro Evologia met en valeur le **pruneau de Chézard** au travers d'un déjeuner constitué principalement de gâteaux aux pruneaux et tartines. Les convives passeront à table le 17 septembre dès 9h30 au restaurant Terrassiette à Evologia. Inscriptions jusqu'au 11 septembre à *info@pro-evologia*. *ch* ou au 032 889 36 00.

Samaritains

Les Samaritains de Val-de-Ruz se retrouvent le 5 septembre à 20h dans leur local du collège des Hauts-Geneveys. Intéressés bienvenus.

V2R bouge

V2R bouge revient pour une 8° édition le 9 septembre de 10h à 17h. Un tracé sécurisé de 29 km à travers une dizaine de villages du Val-de-Ruz, dédié à la **mobilité douce** attend cyclistes, rollers, piétons, trottinettes et poussettes. Cantines animées par les sociétés locales le long du parcours.

Suite en page 8

LES MONNAIES ÉTRANGÈRES, UN TRÉSOR POUR PROCAP

Des dollars, des dinars, des euros, des dongs, des livres ou des roupies... chaque année, au retour des vacances, on rapporte des piécettes et des billets de banque.

On peut soigneusement les ranger, espérant peut-être qu'un jour on retournera dans ce pays visité durant la belle saison. Ou on peut en faire bénéficier les personnes avec handicap.

Chaque année, Procap Suisse récolte ainsi l'équivalent de 75'000 à 90'000 francs. Des fonds précieux qui sont intégralement reversés au profit des bénéficiaires de l'association, pour, par exemple, des conseils juridiques et relatifs aux

assurances sociales ou pour la construction et l'habitat sans obstacle.

A Val-de-Ruz, la population joue le jeu. Dans les trois agences Raiffeisen de la région, à Coffrane, Cernier et Dombresson, des tirelires en forme de maisonnette sont à la disposition des clients pour y déposer leurs devises étrangères.

Une à deux fois par année, l'établissement bancaire remet les boîtes pleines à l'une des membres de la commission sportive de Procap établie à Val-de-Ruz, qui se charge de les transmettre à qui de droit. Mi-août, Bernadette Jordan s'est ainsi vu confier près de 6 kilos de pièces et de billets. La récolte ne se limite pas aux monnaies actuellement en circulation. Procap accepte encore les anciens billets et pièces européens qui ont été remplacés par l'euro, (deutsche mark, shilling, peseta, drachme et autre lire). /cwi



SAUTS DANS LA BOUE POUR LE 50° DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

J moins 2 avant de se jeter à l'eau ou plutôt dans la boue... Dans le cadre de son 50° anniversaire, la section Val-de-Ruz de la Société suisse de sauvetage organise le 1° septembre le 1° Val-de-Ruz boue challenge, à Engollon. Deux parcours jalonnés d'obstacles et de terre détrempée sur le principe des Mud days attendent les participants.

Le premier tracé, d'une distance de 7 km, peut être bouclé en 1 heure environ. Le second, qui s'adresse plus particulièrement aux familles, s'étend sur deux kilomètres. Parents et enfants devraient en venir à bout après 30 à 45 minutes d'efforts et surtout de rigolade.

En raison des vacances d'été, les inscriptions ont eu un peu de mal à décoller. Mais moins d'une semaine après la reprise, les organisateurs avaient comptabilisé 150 participants. Le ler septembre, les personnes intéressées mais hésitantes, peuvent venir jeter un œil, se laisser tenter et s'inscrire directement sur place.

Après l'effort, le réconfort. La SSS Valde-Ruz organise en fin de journée une soirée Alerte à Mali'boue avec DJ Dobs et Booby Night et en ouverture, le groupe Les Pseudos!

Dès midi, transports gratuits, restauration et animations. Départ des courses dès 13h. A 18h, show de l'humoriste Christian Mukuna.

Le montage des infrastructures a démarré en début de semaine et les organisateurs acceptent toutes les bonnes volontés. Les personnes qui souhaitent mettre la main à la pâte, y compris le jour J, peuvent s'annoncer sur benevoles50@sss-vdr.ch. /cwi

www.sss-vdr.ch



De l'effort, de la boue et de la franche rigolade pour célébrer les 50 ans de la section Val-de-Ruz de la Société suisse de sauvetage. C'est Val-de-Ruz boue challenge. (Capture d'écran)

À TRAVERS LE VAL-DE-RUZ SANS POLLUER

C'est reparti pour une nouvelle traversée de Val-de-Ruz, à pied, à vélo, en roller, en trottinette ou en poussette. La 8e édition de V2R bouge, le 9 septembre de 10h à 17h, propose un parcours sécurisé d'environ 30 km reliant une dizaine de villages et ponctué de stands de ravitaillement.

Travaux routiers obligent, le tracé dans la région de Chézard-Saint-Martin pourrait être modifié en fonction de l'avancée des chantiers. La décision tombera le 8 septembre. Le cas échéant, une signalisation sera mise en place pour guider les participants.

Le long du parcours, les marcheurs, cyclistes et autres sportifs pourront se ravitailler grâce aux sociétés locales qui tiendront cantine à Savagnier, Fontaines, Les Geneveys-sur-Coffrane et Chézard-Saint-Martin.

Initié en 2011 à la suite de la signature de la convention de fusion par les 15 anciennes communes, le projet a été depuis lors reconduit annuellement grâce à l'engagement d'un comité de bénévoles soutenu par différents partenaires, dont les sociétés locales, la commune de Val-de-Ruz et différents sponsors. V2R bouge fonctionne avec un budget de 10'000 francs.

Fortement tributaire de la météo, la manifestation attire bon an mal an 2000 à 2500 participants.

Les personnes prêtes à s'engager bénévolement le jour J sont toujours les bienvenues. Elles peuvent se renseigner et se mettre sur les rangs en prenant contact avec le président du comité d'organisation, Michel Etienne au 079 541 09 36. /cwi www.v2rbouge.ch



Une pause à l'une ou l'autre des cantines installées le long du tracé de V2R bouge pour se ressourcer et tisser des liens avec les autres participants. (photo d'archives)

RÉSULTATS SPORTIFS

Football 2e ligue

Le 25 août: FC Neuchâtel Xamax FCS – FC Coffrane: 1 - 4 Prochain match à domicile pour le FC Coffrane: Le 8 septembre à 18h, face au FC Marin-Sports.

Football 2^e ligue inter féminine

Le 26 août: FC Val-de-Ruz – FCFF Villars-sur-Glâne: 5 - 1

Prochain match à domicile pour le FC Val de Puy. Le 0 centembre à 15h face au FC

Prochain match à domicile pour le FC Val-de-Ruz: Le 9 septembre à 15h face au FC Plaffeien.

Football 3^e ligue

Dans le groupe 1:

Le 25 août: FC Deportivo – FC Val-de-Ruz I: 1 - 1 FC Bevaix – FC Coffrane: 6 - 1

Prochains matches à domicile:

FC Val-de-Ruz I – Le Locle Sports, le 31 août à 20h15

FC Coffrane – FC Bôle, le 2 septembre à 10h

Dans le groupe 2:

Le 25 août: FC Val-de-Ruz II – FC Lignières: 1 - 2 Prochain match à domicile pour le FC Val-de-Ruz II: Le 8 septembre à 17h30 face au FC Bosna Neuchâtel.

Coupe neuchâteloise

32e de finale, les 17, 18 et 19 août:

FC Val-de-Ruz II (3^c) – FC Béroche-Gorgier I (2^c): 1 - 9 FC Saint-Imier II (4^c) – FC Val-de-Ruz I (3^c): 2 - 4 FC Centre Portugais (4^c) – FC Dombresson (4^c): 0 - 1 FC Bosna Neuchâtel II (4^c) – FC Coffrane I (2^c): 2 - 5

FC Coffrane II (3e) – FC Les Bois (3e):

Les 16^e de finale se disputeront le 5 septembre:

FC Deportivo (3°) – FC Coffrane I (2°): 20h FC Val-de-Ruz I (3°) – FC Colombier II (3°): 20h

FC Corcelles-Cormondrèche III (5e) – FC Dombresson I (4e): 20h

Tir à l'arc

Pour la première fois de sa carrière, Valentin Choffat a pris part au European Grand Prix Sofia en Recurve homme, alors qu'il est entré il y a 6 mois en catégorie junior.

En individuel, le Vaudruzien a pris la 98° place. En équipe, avec Florian Faber et Thomas Rufer, Valentin Choffat a décroché un 15° rang.

Triathlon

Une 2^e place en M23 pour Loanne Duvoisin aux Championnats de suisse à Nyon, sur la distance sprinte (850 m de natation, 21 km de vélo et 5km de course à pied). La compétition s'est déroulée le 5 août. Ce résultat place la Vaudruzienne à la 3^e place, en catégorie Elite.

Le 18 août, Loanne Duvoisin était engagée dans les Championnats d'Europe de Cross-Triathlon Xterra à Zittau en Allemagne. Après 1500 m de natation, 36km de VTT avec 1300 m de dénivellation et 10 km de cross, la sportive du Val-de-Ruz s'est classée au 10^e rang de la catégorie Elite/Pro. A noter que Loanne Duvoisin a réalisé le premier temps de la course à pied.

Natation

Les Championnats de Suisse de natation se sont disputés du 13 au 15 juillet à Aarau. Théo Chopard de Cernier a décroché la médaille de bronze au 50m nage libre en

AGENDA DU VAL-DE-RUZ

Société suisse de sauvetage

Dans le cadre de son 50° anniversaire, la section vaudruzienne de la **Société suisse de sauvetage** organise le 1er septembre le VDR Boue Challenge à Engollon, deux parcours d'obstacles (2 et 7 km) pour adultes et familles, sur le principe des Mud Days. Restauration sur place à partir de 12h. Parking gratuit et navettes à disposition depuis Cernier. Inscriptions: www.sss-vdr.ch.

Annoncez vos manifestations sur notre site internet ou en envoyant un courriel à claire.wiget@valderuzinfo.ch jusqu'au 4 septembre.

catégorie juniors. Benjamin Theurillat des Geneveys-sur-Coffrane a pris la 8° place de la finale A du 200 m brasse. Perrine Cohen, de Savagnier a terminé 8° de la finale du 50 m papillon en catégorie juniors.

Ti

Le 18 août s'est disputée la finale cantonale de groupe junior à 300 m, au stand de tir de Bôle. Avec 638 points, le groupe de Dombresson, composé de Sacha Marty, Théo Fassnacht, Maxime Mosset et Simon Dupertuis a terminé à la 1ère place. Les équipes 1 et 2 de Savagnier décrochent respectivement les 9° et 8° rangs du classement.

CONSTRUCTIONS ILLÉGALES AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Une trentaine de constructions illégales aux Geneveys-sur-Coffrane... Oui, oui, vous avez bien lu. Dans le village, plusieurs bâtiments, dont le collège du Lynx, ont été érigés sur des secteurs prévus pour des routes. C'est ce que révèle un plan d'alignement de 1907 retrouvé en 2016 dans les archives du Service cantonal des ponts et chaussées.

La superposition de ce document vieux de 111 ans avec celui montrant la réalité d'aujourd'hui indique toute une série de constructions qui trônent là où auraient dû rouler des véhicules.

Comment en est-on arrivé là? Mystère et boule de gomme. «Il faudrait un historien pour faire des recherches», réfléchit Roby Tschopp le conseiller communal chargé du développement économique et territorial. Mais, «comme on en a connaissance aujourd'hui, on ne peut pas faire comme si ce document n'existait pas». Pour des questions de droit et d'égalité de traitement, il devra être abrogé. Le conseil

général de Val-de-Ruz se penchera sur le dossier lors de sa séance du 18 septembre.

S'il n'est pas rendu caduc, c'est ce plan de 1907 qui fera foi pour toutes nouvelles constructions sur le territoire des Geneveys-sur-Coffrane. Et toutes celles qui empièteraient sur les zones prévues à cette époque pour des routes ne pourraient pas être autorisées. «*Ça prétériterait clairement le développement du village*», analyse Roby Tschopp.

Que les propriétaires de bâtiments érigés au mauvais endroit se rassurent, ils ne devront pas réserver un bulldozer. «Ça serait absolument excessif de demander aux gens de démolir leur immeuble ou leur maison pour respecter un plan qui n'a plus de sens»

Le document de 1907 ne sera pas abrogé à 100 %. Le Conseil communal va proposer au législatif de conserver une petite partie des routes définies au début du XX^e siècle. Sont concernées les rues Charles

L'Eplattenier, du Vanel, du Mont-Racine et un tronçon de celle du 1^{er} Mars. «*Certains* des bâtiments qui s'y trouvent étaient déjà là en 1907 et le plan d'alignement en tient compte. Si nous l'abrogeons totalement, les constructions se retrouveront aujourd'hui dans les zones d'exclusion routière».

Une fois que le Conseil général se sera prononcé sur la question, le Conseil d'Etat

devra sanctionner le nouveau plan. En attendant, il est toujours possible de faire des demandes de permis de construire. «Elles seront examinées à la lumière de la situation future», assure Roby Tschopp qui est confiant quant à la décision que prendra le canton.

Ce document disparu, puis retrouvé n'est peutêtre que le premier d'une série. «Je peux me douter qu'entre les histoires des anciennes communes et le regroupement des archives et des plans dans la nouvelle, nous allons peut-être retomber sur une ou deux situations similaires. J'imagine qu'il y a toujours des petites choses qui doivent se cacher au fond d'armoire ou de tiroir et que nous n'avons encore pas mises à jour». Tant que ce ne sont pas des cadavres.../cwi



pharmacie**plus**du val-de-ruz
fontainemelon

pharmacieplus

cernier 032 853 21 72



Vous suivez un traitement de longue durée avec plusieurs médicaments?

Votre pharmacie vous propose des solutions pour les intégrer dans votre vie quotidienne.

Contactez votre pharmacien pour un entretien confidentiel.